

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 15 OCTOBRE 2019 Commune de Champignol-lez-Mondeville

Le **15 octobre 2019**, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni, salle de la mairie à 18 heures 30, sous la présidence du Maire, Fabrice **ANTOINE**.

Présents : Fabrice **ANTOINE**, Maire, Jean-Christophe **JEANDON**, Maria **PERTEGA**, adjoints
Pascal **FRICOT** (a.p. du point n°2), René **BRAUX**, Jean-François **DEHENNE**, Bernard **DUMONT**, et Jean-Michel **LECLAIR**, Florence **POISSENOT**.

Absente : Anne-Hélène **FRICOT**

Après avoir adopté le procès-verbal de la séance précédente, le Maire est passé à l'ordre du jour, le conseil municipal désigne Jean-Christophe **JEANDON** comme secrétaire de séance.

Secrétariat de mairie-crétion de poste

Après onze années au service de la commune et de ses habitants, Madame Christine LERA, secrétaire de mairie a demandé sa mutation à Dienville.

Considérant la demande de mutation sollicitée par Madame Christine LERA qui occupait l'emploi de secrétaire de mairie au grade de rédacteur principal de 1^{ère} classe à raison de 35 heures hebdomadaire, il convient de redéfinir les besoins existants, l'emploi et les grades permettant l'exercice de cette fonction, ainsi que le nombre d'heures y afférent. En effet, après examen, la durée hebdomadaire de l'emploi actuel apparaît surévaluée.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la création d'un emploi permanent de secrétaire de mairie ouvert aux grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et de 1ère classe,
- décide d'arrêter une durée hebdomadaire à 19 heures.
- Charge le maire de saisir le comité technique aux fins de procéder à la suppression de l'emploi actuel de secrétaire de mairie.

Voirie

- Le Maire a rencontré les services du Département pour remédier aux désordres sur les voiries du village (affaissement de chaussée, dégradation de bordures de trottoirs, fissures...). Le responsable des routes du Département a accepté de refaire les enduits, prévus en 2021.
- Interrogations sur les travaux de prévention des inondations que devait réaliser l'ASA dont l'étude ne semble pas démarrée.
- Le nettoyage des fossés à l'intérieur du village est terminé.

Questions diverses :

- Le maire a demandé la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle afin que les dégâts causés par la sécheresse sur les habitations soient pris en charge.
- Le prix de la part variable de l'assainissement augmentera de 0,10 €/ m³
- Jean-Christophe Jeandon donne compte-rendu de la visite de la piscine,
- Maria Pertega donne compte rendu de la réunion de la MPT de Clairvaux.

Fabrice ANTOINE
Maire de Champignol-lez-Mondeville